

Réf: Dossier N° 011614

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMALID SERVICES TRANSIT »

Siège social Abidjan, Port-bouet, aeroport,lot 04,ilot 96

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 17 juin 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le jeudi 17 juin 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMALID SERVICES TRANSIT »

Objet : PRESTATION DE SERVICE EN TRANSIT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, aeroport,lot 04,ilot 96

Gérant : M ACHIE ATTOUMI PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02139 du 17/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13434/GTCA/RC/2021 du 17/06/2021



Pour Avis

Le CEPICI